

## ACTUALITÉS

### Colza

Stade semis à 6 feuilles. Levées hétérogènes. Risque limaces moyen. Quelques grosses altises piégées, conditions défavorables au vol

### Céréales

Ne semez pas trop tôt. Gestion des adventices.

### Maïs

Réalisez des comptages larvaires (pyrales et sésamies) sur vos parcelles pour estimer le niveau de risque d'infestation pour l'an prochain.

### Adventices

Datura

### Surveillance des Organismes Réglementés et Emergents

#### L'échophyto ligérien

Retrouver les actualités d'Écophyto en Pays de la Loire - [publication du n°10](#)

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

## CURSEURS DE RISQUE

### Colza

Limaces :



Petites altises :



Pucerons :



Grosses altises :



Tenthrèdes de la rave :



Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

## ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- [www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)
- [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)
- [www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr)

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :  
<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>



# COLZA

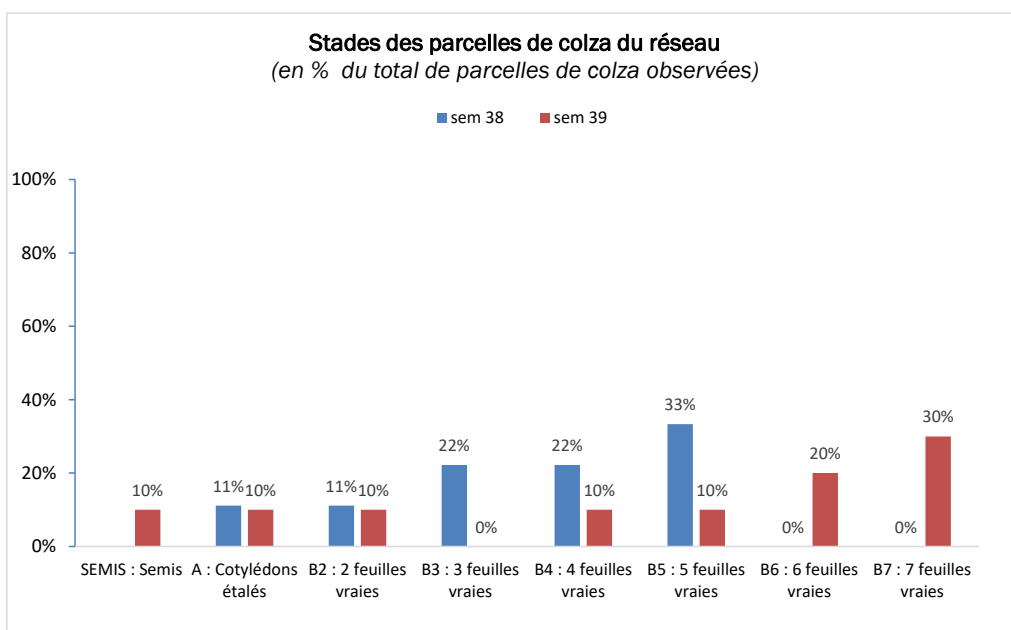
## Réseau d'observation

10 parcelles sont renseignées cette semaine sur Vigicultures avec la répartition suivante :

- 1 Loire-Atlantique, 2 Maine-et-Loire, 1 Mayenne, 2 Sarthe et 4 Vendée

## Stade phénologique et état des cultures

Les colzas du réseau semés entre les 16 août et le 15 septembre sont actuellement entre les stades **semis** et **6 feuilles**. Les levées sont souvent très hétérogènes entre les parcelles et au sein d'une même parcelle.



Des dégâts de **noctuelles** (larves) sont signalés hors réseau en Loire-Atlantique, Mayenne et en Vendée.

Des dégâts de **taupins** sont signalés hors réseau sur plusieurs parcelles principalement en Mayenne.

En savoir plus sur les ravageurs secondaires du colza [en cliquant ici](#).

**Méthodes alternatives**

Quelques rappels :

- Pensez à semer quelques graines d'une variété très précoce à floraison ; celle-ci attirera les méligèthes qui joueront alors leur rôle de pollinisateurs et n'attaqueront pas les boutons floraux de vos colzas.
- La première méthode de lutte contre les grosses altises est la date de semis : semer aux dates conseillées (avant le 01/09) permet la plupart du temps d'être sorti de la période sensible (colza à 4 feuilles ou plus) au moment de l'arrivée des grosses altises. N'hésitez pas à (re)consulter le document dédié « [Colza : gagner la course contre les grosses altises](#) » :
- Consultez [le nouveau guide colza Terres Inovia](#) pour plus d'informations sur l'implantation et le suivi de la culture.



Des analyses de larves faites en Pays de la Loire montrent depuis plusieurs années que les populations de grosses altises résistantes aux pyrèthrinoides sont bien installées dans notre région.



## • Limaces

La surveillance **des limaces** doit commencer avant le semis et être poursuivie jusqu'à la fin de la période de risque (4 feuilles du colza).

Avec des conditions plus fraîches le matin, les conditions sont plus favorables aux limaces.

Des **petites limaces grises** sont piégées sur une parcelle du Maine-et-Loire à raison de 1 individu /m<sup>2</sup>.

### Reconnaissance et caractéristiques



2 espèces principales sont nuisibles : la limace grise (*Deroceras reticulatum*) et la limace noire (*Arion hortensis*).

	Limace grise	Limace noire
Taille de l'adulte au repos	4 à 5 cm	2,5 à 4 cm
Orifice respiratoire	À l'arrière du bouclier	À l'avant du bouclier
Nombre de générations par an	1 à 2, voire plus si conditions favorables	1 à 2
Durée de vie	9 à 13 mois	12 à 18 mois
Déplacement et activité	10 m par nuit, en surface. Attaque sur les cotylédons, premières feuilles.	Faible mobilité, en profondeur. Attaque directe sur les graines.



Pour piéger efficacement, il faut :

- Bien plaquer les pièges au sol pour conserver l'humidité et isoler des écarts de températures
- Couvrir 1m<sup>2</sup> avec les pièges et positionner les pièges à la fois en bordure (premières attaques de limaces) et à l'intérieur de la parcelle
- Garder la surface du piège humide (possibilité de tremper le piège dans l'eau)
- Faire le comptage le matin (avant des températures trop élevées)

Évaluer le risque de présence de limaces sur ses parcelles : [Grille ACTA-De Sangosse](#)

**Évaluation du risque climatique** : le risque climatique limace est actuellement **moyen** du fait de la fraîcheur matinale et des précipitations prévues sur les semaines. Observez vos parcelles.

Évaluer le risque sur sa parcelle, c'est prendre en considération :

- l'évolution des captures,
- le stade de la culture,
- la vigueur et la capacité de compensation de la plante,
- les conditions météo en cours et à venir,
- la présence d'auxiliaires.



Grille de risque présence des limaces dans une parcelle (ACTA et de Sangosse) - utilisable pour toutes les cultures

		Entrez ici votre note de valeur de risque	
SOL	Végétation	5	1
	Limono-argileux	4	2
	Argilo-sableux	4	2
	Limoneux	2	4
	Limono-sableux / Champagne crayeux	1	5
Le précédent	Solons	0	6
	Colza	6	0
	Déchaufage après récolte	4	2
La date d'implantation	Colza, Maïs	2	4
	Précoce	1	5
	Tardif	4	2
Sensibilité de la culture mise en place	BB (gras / maïs)	1	5
	Maïs	2	4
	Tournepot	4	2
Historique de la parcelle	Colza	6	0
	Récoltes de maïs	4	2
	Quelques limaces	2	4
Végétation lors de l'implantation	Peu de limaces	0	6
	Très délicate	4	2
	Peu développée	2	4
Travail du sol	Non	0	6
	Déchaufage après récolte + labour	0	6
	Labour sans déchaufage après récolte	2	4
Préparation et de semences	Déchaufage après récolte	1	5
	Déchaufage mais pas après récolte	2	4
	Régence du terrain du sol	4	2
Préparation et de semences	Grainière	4	2
	Intermédiaire	2	4
	Fin	0	6
		Calculer ici la somme :	

Somme des valeurs prises pour les différents critères de risque	Niveau de risque à la parcelle
Entre 0 et 20	faible
Entre 21 et 30	faible
Entre 31 et 40	faible
Entre 41 et 50	faible
Entre 51 et 60	faible
Entre 61 et 70	faible
Entre 71 et 80	faible
Entre 81 et 90	faible
Entre 91 et 100	faible
Entre 101 et 110	faible
Entre 111 et 120	faible
Entre 121 et 130	faible
Entre 131 et 140	faible
Entre 141 et 150	faible
Entre 151 et 160	faible
Entre 161 et 170	faible
Entre 171 et 180	faible
Entre 181 et 190	faible
Entre 191 et 200	faible
Entre 201 et 210	faible
Entre 211 et 220	faible
Entre 221 et 230	faible
Entre 231 et 240	faible
Entre 241 et 250	faible
Entre 251 et 260	faible
Entre 261 et 270	faible
Entre 271 et 280	faible
Entre 281 et 290	faible
Entre 291 et 300	faible
Entre 301 et 310	faible
Entre 311 et 320	faible
Entre 321 et 330	faible
Entre 331 et 340	faible
Entre 341 et 350	faible
Entre 351 et 360	faible
Entre 361 et 370	faible
Entre 371 et 380	faible
Entre 381 et 390	faible
Entre 391 et 400	faible
Entre 401 et 410	faible
Entre 411 et 420	faible
Entre 421 et 430	faible
Entre 431 et 440	faible
Entre 441 et 450	faible
Entre 451 et 460	faible
Entre 461 et 470	faible
Entre 471 et 480	faible
Entre 481 et 490	faible
Entre 491 et 500	faible
Entre 501 et 510	faible
Entre 511 et 520	faible
Entre 521 et 530	faible
Entre 531 et 540	faible
Entre 541 et 550	faible
Entre 551 et 560	faible
Entre 561 et 570	faible
Entre 571 et 580	faible
Entre 581 et 590	faible
Entre 591 et 600	faible
Entre 601 et 610	faible
Entre 611 et 620	faible
Entre 621 et 630	faible
Entre 631 et 640	faible
Entre 641 et 650	faible
Entre 651 et 660	faible
Entre 661 et 670	faible
Entre 671 et 680	faible
Entre 681 et 690	faible
Entre 691 et 700	faible
Entre 701 et 710	faible
Entre 711 et 720	faible
Entre 721 et 730	faible
Entre 731 et 740	faible
Entre 741 et 750	faible
Entre 751 et 760	faible
Entre 761 et 770	faible
Entre 771 et 780	faible
Entre 781 et 790	faible
Entre 791 et 800	faible
Entre 801 et 810	faible
Entre 811 et 820	faible
Entre 821 et 830	faible
Entre 831 et 840	faible
Entre 841 et 850	faible
Entre 851 et 860	faible
Entre 861 et 870	faible
Entre 871 et 880	faible
Entre 881 et 890	faible
Entre 891 et 900	faible
Entre 901 et 910	faible
Entre 911 et 920	faible
Entre 921 et 930	faible
Entre 931 et 940	faible
Entre 941 et 950	faible
Entre 951 et 960	faible
Entre 961 et 970	faible
Entre 971 et 980	faible
Entre 981 et 990	faible
Entre 991 et 1000	faible



## • Limaces (suite)



Les auxiliaires prédateurs de limaces sont les oiseaux, reptiles, petits mammifères, insectes coléoptères (dont les carabes et les staphylins), les araignées...



Carabe



Staphylin odorant

Des **staphylins** sont observés sous les pièges à limaces actuellement. Ce sont de grands prédateurs de limaces.



- Préparation fine du sol en surface pour éviter les refuges aux limaces
- Soigner le semis pour une levée rapide et un bon démarrage de la culture et ainsi limiter la durée de la phase sensible
- Utilisation du phosphate ferrique

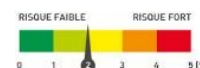
### Période de risque

De la germination au stade 3 feuilles

### Seuil de risque

Il n'existe pas de seuil de risque pour les limaces. L'intérêt d'une intervention s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.

## • Petites altises ou altises des crucifères



### Observations et analyse de risque

Cette semaine, aucune **petite altise** n'a pas été piégée. Des dégâts sont observés sur 3 parcelles : 10 et 20 % des plantes présentent des morsures, 4 % de la surface foliaire est détruite en moyenne. Le seuil indicatif de risque n'est pas atteint.

Les **conditions climatiques actuelles sont moins favorables** à ce ravageur. Les petites altises peuvent être observées dès la levée de la culture et dans les premières semaines.

Les petites altises sont présentes de façon variable dans les anciennes parcelles de colzas présentant des repousses. Le risque est plus élevé dans le cas de parcelles de colza bordant ou environnant d'anciennes parcelles de colza où elles sont observées.



En présence de petites altises (adultes) dans votre parcelle et de dégâts, estimer le risque avec l'[outil d'aide à la décision de Terres inovia](#)



Il est préférable de ne pas détruire des repousses de colza pendant la période de levée du colza pour limiter les déplacements de populations d'une parcelle à une autre aux stades les plus sensibles des nouveaux colzas



## • Petites altises ou altises des crucifères (suite)



Petit coléoptère de 2 à 2,5mm noir ou bicolore (larges bandes jaunes latérales sur les élytres noirs).



### Période de risque

De la levée au stade 3 feuilles

### Seuil indicatif de risque

À partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures ET 25 % de la surface foliaire consommée.

## • Grosses altises ou altises d'hiver



### Observations et analyse de risque

Cette semaine, 50 **grosses altises** ont été piégées dans 6 des 10 cuvettes relevées sur la région (1 à 22 individus par piège).

Avec des températures plutôt en baisse et de la pluie, les conditions météo actuelles ne sont pas très favorables au vol. Quelques sorties de diapause ont cependant lieu en ce moment. Elles pourraient s'intensifier si les températures venaient à augmenter (> 20°) suite à cette période plus fraîche.



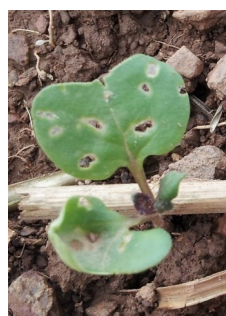
Le vol des grosses altises se déclenche suite à une remontée des températures après un épisode plus frais (sortie de diapause). Pour détecter le début du vol, positionnez vos cuvettes jaunes enterrées dans vos parcelles. En Pays de la Loire, le vol se déclenche souvent autour du 20 septembre.



### Reconnaissance et caractéristiques

Gros coléoptère (3 à 5 mm) noir et **brillant** avec des reflets bleu métallique sur le dos. L'extrémité des pattes, des antennes et de la tête est roux doré.

Le vol est déclenché par une chute des températures suivie d'une remontée au-delà de 20°C.



Plus d'informations sur la fiche « [COLZA : gagner la course contre les altises d'hiver](#) »



En présence de grosses altises (adultes) dans votre parcelle et de dégâts, estimer le risque avec l'[outil d'aide à la décision de Terres inovia](#)

### Période de risque

De la levée au stade 3 feuilles.

### Seuil indicatif de risque

À partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures ET 25 % de la surface foliaire consommée



## • Pucerons

### Observations et analyse de risque

Des **pucerons cendrés** sont signalés dans 2 parcelles de la Sarthe : 25 et 100 % des plantes sont porteuses de pucerons pour des colzas entre 5 et 7 feuilles.

Les conditions météo actuelles, ne sont pas favorables à l'arrivée des pucerons sur les parcelles. Le risque est actuellement **moyen** et concerne principalement les parcelles où les pucerons sont déjà présents.

### Période de risque

Jusqu'au stade 6 feuilles (B6).

### Seuil indicatif de risque

À partir de 20% de plantes porteuses de pucerons.

## • Tenthrède de la rave



### Observations et analyse de risque

Cette semaine, 7 **tenthrèdes de la rave** ont été piégées dans 2 cuvettes en Vendée et en Sarthe. Le ravageur est également observé hors réseau (Loire-Atlantique). La pression tenthrède de la rave est globalement faible. Des larves sont cependant observées sur la parcelle de Vendée sur 10 % des plantes en moyenne : 15 % de la surface foliaire est détruite. Des dégâts sont signalés sur la parcelle en Sarthe avec 1 % de la surface foliaire détruite.

Même si les tenthrèdes sont actuellement très peu présentes dans les parcelles, les conditions sont propices à ce ravageur. Observez vos parcelles.



Attaques de larves de tenthrèdes de la rave sur une parcelle en Vendée (19/09/2022)



Jeune larve de tenthrède de la rave



Larve de tenthrède de la rave



L'adulte n'est pas nuisible. C'est la larve (fausse chenille gris verdâtre à noire d'environ 2 cm) qui cause des dégâts. Elle consomme rapidement le limbe des feuilles, ne laissant que les nervures.

La présence d'un grand nombre d'adultes n'occasionne pas forcément le développement d'un grand nombre de larves.



Tenthrède de la rave adulte



Larves de tenthrède de la rave



Dégâts de tenthrède de la rave



## • Tenthrède de la rave (suite)

### Période de risque

De la levée au stade 6 feuilles (B6).

### Seuil indicatif de risque

À partir de 25% de la surface foliaire détruite et en conditions favorables au ravageur.

### Cuvette jaune : outil indispensable pour suivre les insectes

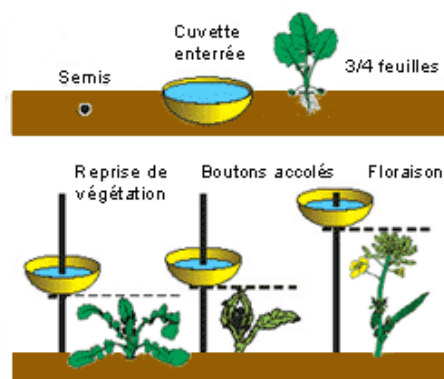
Dès la levée du colza, installez votre cuvette jaune.

Pour l'altise d'hiver, non sensible à la couleur jaune, la cuvette doit être enterrée (bord supérieur à 1-2 cm au-dessus du sol).

Pour les autres insectes, la cuvette doit toujours être comme « posée » sur la végétation. Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation.

Placer la cuvette à au moins 10 m de la bordure de la parcelle.

Remplir la cuvette d'eau avec quelques gouttes de mouillant.



## • Charançon du bourgeon terminal

Les cuvettes jaunes doivent être placées à hauteur de végétation pour la surveillance de ce ravageur.

Les conditions des prochains jours pluvieuses seront peu favorables au vol.



Le charançon du bourgeon terminal mesure 2,5 à 3,7 mm. Son corps est noir brillant avec une pilosité courte et clairsemée. **L'extrémité des pattes est rousse.** Les adultes, peu visibles, viennent pondre à l'automne dans les pétioles. Les larves se développent et peuvent se déplacer et attaquer le bourgeon terminal lorsque le colza est au stade rosette. Les colzas ont alors un aspect buissonnant au printemps.



Charançon du bourgeon terminal

R. R. Coutin (OPTE)

INRAe

### Période de risque

De la levée jusqu'à fin novembre.

### Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas véritablement de seuil de risque. On considère qu'un contrôle des adultes 8 à 10 jours après les premières captures permet de limiter les dégâts de larves. Les petits colzas ou les colzas peu vigoureux sont plus sensibles à cet insecte.



# CEREALES

## Ne semez pas trop tôt !

La période de semis conseillée en Pays de la Loire début au 20 octobre. Respecter ce conseil, c'est :

- Limiter certaines maladies telles que le piétin échaudage ou le piétin verse,
- Limiter le risque vis-à-vis de la JNO (Jaunisse Nanisante de l'Orge),
- Permettre une meilleure gestion des adventices qui germent préférentiellement à l'automne.



## Focus adventices

### Gestion des adventices dans les parcelles de céréales

Gérer les adventices en intégrant les méthodes de lutte agronomiques permet de :

- Limiter les infestations
- Réduire les coûts de désherbage
- Préserver l'environnement
- Préserver les solutions chimiques face aux problèmes grandissant des résistances.

Une méthode qui a fait ses preuves et qui est bien adaptée aux céréales à paille : décaler la date de semis et réaliser des faux semis.

La technique du **faux semis** consiste à travailler le sol très superficiellement pour qu'un maximum de graines présentes dans les 2 premiers cm du sol germe. Il suffit ensuite de détruire mécaniquement les plantules levées (passage de herse étrille, houe rotative, herse d'un semoir combiné...).

Plus le semis est tardif, plus on détruit d'espèces adventices levées dans l'interculture.

Pour que cette technique présente toute son efficacité, il faut :

- Des conditions météo début octobre humides pour faire lever massivement les graminées.
- Un sol et un temps sec après le semis. En cas de météo pluvieuse, l'arrachage mécanique des graminées sera moins efficace. Les graminées ont également tendance à repiquer.

Tableau : informations sur les adventices à levée automnale et profondeurs de germination

	Période préférentielle de levée	Profondeur de germination
<b>Graminées</b>		
<a href="#">Agrostis jouet du vent</a>	Septembre-décembre	superficielle
<a href="#">Folle avoine</a>	Septembre-octobre et février-mars	profonde
<a href="#">Brôme stérile</a>	Août-octobre	superficielle
<a href="#">Pâturin annuel</a>	Août-mai	superficielle
<a href="#">Ray-grass</a>	Août-octobre et février-mai	superficielle
<a href="#">Vulpin</a>	Septembre-novembre et février-mars	superficielle
<b>Dicotylédones</b>		
<a href="#">Fumeterre officinale</a>	Août-octobre et février-mars	moyenne
<a href="#">Gaillet grateron</a>	Septembre-novembre et février-mars	moyenne
<a href="#">Géraniums</a>	Août-octobre	moyenne
<a href="#">Matricaire camomille</a>	Août-octobre et février-mars	superficielle

Pour en savoir plus sur les méthodes agronomiques permettant la gestion des adventices, rendez-vous sur le [site INFLOWEB](#) ou directement en cliquant sur l'adventice concernée dans le tableau ci-dessus.



# MAÏS



## Stade phénologique et état des cultures

Avec la sécheresse et les températures caniculaires de l'été, la fin de cycle des maïs a été plus précoce et une grande partie des parcelles de maïs ensilage est déjà récoltée.

## • Pyrales et sésamies : comptages larvaires



Avant la récolte, il est important de faire un **bilan des infestations larvaires** dans vos parcelles afin d'estimer le niveau de risque pour la prochaine campagne.

**On considère qu'au-delà de 0,8 larve par plante, le seuil de risque pour l'année suivante est atteint.**

### Méthode de comptage

Les suivis doivent se faire dans différentes zones de la parcelle éloignées les unes des autres et des bordures.

Sur une parcelle :

1. Observez 20 plantes sur 5 zones éloignées les unes des autres et des bordures (total : 100 plantes). Notez la présence de dégâts (trou d'entrée d'une larve, tige cassée, sciure...).
2. Prélevez 5 plantes au hasard par zone pour les disséquer et comptez le nombre de larves dans les tiges et dans les épis. Il est intéressant de distinguer les larves de pyrales des larves de sésamies.

Merci de faire remonter vos comptages larvaires [sur ce lien](#).

Les données recueillies permettront d'alimenter le BSV Bilan et d'informer sur la pression pyrale et sésamie pour l'an prochain.

En cas de soucis, n'hésitez pas à nous contacter : [bsv-gc@pl.chambagri.fr](mailto:bsv-gc@pl.chambagri.fr)

### Méthodes alternatives



La première méthode de lutte contre les pyrales et les sésamies est le **broyage fin des résidus de cannes après récolte**. Cette méthode permet de détruire une grande partie des larves et d'exposer les autres au froid et aux prédateurs. Cette intervention peut permettre d'éliminer 50 à 70 % des larves (sources Arvalis).



### Héliothis

Lors de vos comptages soyez attentifs aux larves et aux dégâts observés. Des papillons d'**Héliothis** (*Helicoverpa armigera*) ont été **piégés en Vendée dans le marais mi-juillet**. Les larves peuvent s'observer lors des comptages larvaires. **Des dégâts de larves ont été observés la semaine dernière sur épi au Poiré sur Vie en Vendée.**

Ce ravageur est polyphage. Il s'attaque notamment à la tomate, aux haricots et au maïs (les maïs doux étant particulièrement sensibles). Les chenilles consomment les soies et les grains des épis en partant du sommet de l'épi. Pas de consommation de la tige et donc pas de casse de tige due à ce ravageur.



## • Pyrales et sésamies : comptages larvaires (suite)

### Reconnaître l'héliothis et les dégâts qu'il occasionne

Larve	Adultes	Dégâts
<p>30 à 35mm de long au dernier stade larvaire</p> <p>Couleur variable (verdâtre, jaunâtre, grisâtre)</p> <p>Lignes longitudinales claires le long du corps</p>	<p>Papillon 35-40 mm d'envergure</p> <p>Ponctuations noires sur les ailes antérieures</p> <p>Thorax et tête velus</p> <p>Abdomen massif</p>	<p>Les larves consomment les soies et les grains des épis.</p> <p>Pas de casse de tige</p>

Dans le cadre du [projet PERFOR](#), une fiche sur l'identification des pyrales et sésamies a été produite. Cliquez ci-dessous pour la visualiser

Suivre les vols au printemps est important pour **détecter le pic de vol** et, si cela est nécessaire, intervenir **au bon moment**. Un protocole de suivi facilement réalisable a été proposé dans le cadre de PERFOR : **le suivi d'une cage à émergence** (observation des émergences de papillons dans une boîte remplie de cannes infestées à l'automne).

Pour en savoir plus sur la fabrication et le suivi de cet outil d'aide à la décision :

- [Lire la fiche](#)
- [Voir la vidéo](#)



# ADVENTICES

## • Datura

Des plants de **Datura** sont observés dans plusieurs parcelles actuellement. Cette plante est très toxique pour l'alimentation humaine et animale.



### Méthodes alternatives



Des méthodes préventives existent pour limiter la présence de Datura.

- **Ne pas laisser monter à graine le Datura** (1 plante peut produire jusqu'à 5000 graines)
- **Si possible arracher les Daturas manuellement en portant des gants** (plante toxique)
- Commencer les récoltes des parcelles les moins infestées en premier et bien nettoyer le matériel entre les chantiers.

Pour plus d'informations, consulter la fiche ARVALIS sur le Datura en cliquant sur la photo ci-dessous





# SORE : Surveillance des Organismes Réglementés et Emergents

Le [Règlement d'exécution 2019/2072/UE du 28 novembre 2019](#) établit une liste de **174 organismes nuisibles, dits de quarantaine (OQ)**, dont chaque état membre de l'UE est tenu de réaliser une **surveillance visant à s'assurer de leur absence** sur son territoire.

Parmi ces 174 OQ, **20 d'entre eux, les plus dangereux, ont été classés organismes de quarantaine prioritaires (OQP)**.

La surveillance mise en place en France peut consister en des examens visuels, des piégeages d'insectes ou des prélèvements pour analyse en laboratoire. Elle est annuelle pour les OQP et pluriannuelles pour les autres OQ.

Elle est réalisée par des agents de l'État (DRAAF-SRAL) ou par délégation par les organismes à vocation sanitaires (en Pays de la Loire : Polleniz, anciennement FREDON).

Le principal enjeu de cette surveillance est, en cas d'apparition d'un organisme de quarantaine, que sa première détection soit suffisamment précoce pour que des mesures de lutte puissent être déployées avec une rapidité suffisante pour permettre son éradication.

Cette surveillance étant inévitablement non-exhaustive, il est important que chaque détenteur de végétaux, chaque exploitant, chaque prestataire intervenant sur des végétaux puisse avoir un regard vigilant sur leur état sanitaire. En cas de détection ou suspicion de présence d'un OQ ou d'un OQP, chacun est légalement tenu de prévenir sans délai la DRAAF-SRAL ou Polleniz qui réaliseront alors les vérifications nécessaires.

[Pour en savoir plus...](#)

Exemple d'un organisme de quarantaine prioritaire à surveiller en grandes cultures :

**[Xylella fastidiosa](#)** : c'est une bactérie qui s'attaque à un grand nombre de végétaux dont la luzerne, le sorgho et le tournesol.

Consultez la liste complète des 20 organismes de quarantaine prioritaires [en cliquant ici](#)

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

**Xylella fastidiosa**

La bactérie *Xylella fastidiosa* est un danger mortel pour plus de 400 espèces de plantes, parmi lesquelles l'olivier, l'amandier, la vigne, le laurier rose, la lavande... Détectée pour la première fois en Corse et en Provence-Alpes Côte d'Azur en 2015, la maladie a aussi été trouvée en Occitanie en 2020.

Enrayer son expansion est impératif : aucun traitement ne permet de sauver la plante lorsqu'elle est touchée par la bactérie.

Une détection précoce permet de prendre des mesures de lutte appropriées

**Soyez vigilants**  
Ne faites pas voyager les plantes pour ne pas propager la maladie.

**Surveillez vos végétaux**  
Si vous observez des symptômes inhabituels (dessèchement des feuilles...) envoyez une photo, en précisant le lieu de l'observation et la plante concernée à votre direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).

agriculture.gouv.fr/  
plantes-en-danger

